

L'info du jour

Le combat continue contre la carrière de Mazaugues

Hier matin, les élus, associations et comités citoyens s'étaient donné rendez-vous devant la sous-préfecture de Brignoles pour un nouveau round dans le combat contre la carrière de Mazaugues

Ils sont une trentaine à braver la fraîcheur matinale. Pancartes en mains. Tous attendent devant la sous-préfecture de Brignoles. À quelques pas de là, au fond de la rue du Palais se déroule une réunion de la commission de suivi de Titanobel, site classé SEVESO 2, installé à Mazaugues. L'entreprise voisine de l'emplacement de la future (?) carrière tant décriée et contestée (voir ci-dessous) est spécialisée dans les explosifs, le forage et le minage. D'où l'inquiétude des riverains et élus de voir une carrière proche d'une telle activité.

« Le risque de pollution est avéré »

Vers 10 heures, hier, les élus de Mazaugues, La Celle, Tourves et La Roquebrussanne quittent la réunion (à laquelle participait d'ailleurs André Carava. Le désormais ex-sous-préfet qui a été démis de cette fonction en début d'année), pour rejoindre leurs soutiens. Invités aux débats, ils avaient demandé à la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) de mettre à l'ordre du jour deux points primordiaux, à leurs yeux, sur la sécurité environnementale des lieux et le risque d'un potentiel effet domino en cas de cohabitation entre



Aux côtés des élus des villes voisines, Alain Darmuzey (au micro), adjoint au maire de Mazaugues, a quitté la réunion prévue hier matin en sous-préfecture de Brignoles. (Photos Hélène Dos Santos)

les activités de Titanobel et celles de la carrière. Une démarche restée vaine.

« Nous demandons plus de transparence. Ces réunions doivent nous servir à mettre sur la table de vraies problématiques pour la mise en place d'expertises complémentaires », clame Alain Darmuzey. Le deuxième adjoint de Denis Lavig-

ogne, maire de Mazaugues, est des échappés de la réunion. « C'est un combat que nous menons pour le bien de tous. Pas seulement pour nos communes. L'eau qui peut être polluée ici va jusqu'à la métropole de Toulon », argue-t-il.

C'est tout l'enjeu de ce combat. L'eau. « Le risque de pollution est avéré. Sous l'usine SEVEO il y a tout

un réseau de stockage d'eau, irriguant le Carami jusqu'au lac Sainte-Suzanne. En cas d'incident la contamination pourrait être désastreuse », abonde André Brémond, conseiller municipal à Tourves pour les ressources en eau et assainissement. Si les procédures et les combats juridiques s'enchaînent, tous ont pour l'instant tourné en faveur du

carrier Provence Granulat. « Nous n'avons rien contre le carrier, plaide Denis Lavigogne, maire de Mazaugues. C'est l'implantation avec les risques d'effondrement et de pollution que nous dénonçons ».

Vers une fin inéluctable ?

L'édile a d'ailleurs pris deux arrêtés contre la carrière visant à interdire les permis de construire des infrastructures permettant à l'entreprise de procéder au concassage. « Aujourd'hui, rien n'empêche le carrier de commencer son activité. Ils ont le droit de faire venir des unités mobiles ou de charger des camions pour aller concasser ailleurs », justifie-t-il. Les anti-carrière misent également sur une nouvelle expertise demandée, concernant la présence d'une espèce de chauve-souris protégée présente sur les lieux. D'autant plus que Mazaugues est placé parmi les sites Natura 2000. Une dernière carte avant l'inéluctable. Certains, malgré leur présence dans le cortège des protestataires le confient à mi-mot. « Lorsque nous aurons épuisé tous les recours, le projet finira par aboutir. Mais si nous pouvons faire en sorte que cela se passe en bonne intelligence avec des concessions faites du côté du carrier, ce serait déjà positif ».

FABRICE MICHELIER

Ce qu'ils en pensent

« Peur de l'effet domino »



Martine Gontier, secrétaire du comité d'intérêt local (CIL)

Il y a une vraie inquiétude quant à la tranquillité et le risque écologique. La principale crainte réside dans la proximité de la carrière avec le site de Titanobel et le risque d'un effet domino en cas d'incident. L'environnement doit passer avant l'argent. Mais on a l'impression que les services de l'État s'en moquent.

« Un vrai risque de pollution des nappes »



Thierry Lavergne, représentant du bureau de pêche de Brignoles

Nous sommes inquiets. Beaucoup de monde pêche ou se promène sur le Carami. Les forages vont pomper l'eau, mais il y a surtout un vrai risque de pollution des nappes et des rivières. Nous sommes solidaires, mais dans ce genre de cas quand c'est décidé les projets finissent toujours par aboutir malheureusement.

« Le danger d'effondrement prouvé »



Yaële, habitante de Mazaugues

Je me suis impliquée dans ce combat depuis deux ans maintenant par le biais d'associations. Tout le monde est inquiet dans le village et veut savoir, ce qu'il en est car il y a un vrai risque pour l'environnement, les populations et surtout l'eau. D'autant plus, que le risque d'effondrement est prouvé. Nous luttons par l'action citoyenne, avec les élus et les associations

Le carrier se défend de tout risque

Denis Luneau est le directeur régional de la société Audemard, propriétaire de la carrière via sa filiale Provence Granulats. Pour lui, tout a été fait pour prévenir le moindre risque. Il revient point par point sur les différentes questions autour de ce dossier.

■ La bataille juridique

« Depuis 2005 et le lancement du projet, nous avons mené un ensemble d'études qui ont abouti à un dossier validé par la commission des sites en 2010. Les différents organismes et juridictions ont tous délivré des avis favorables à l'installation de la carrière. Les expertises complémentaires demandées par le préfet sur un risque de pollution ou d'effondrement n'ont rien révélé. À chaque recours, nous avons eu gain de cause devant les différentes juridictions. Nos détracteurs essaient seulement de faire peur ».

■ Les derniers recours

« Désormais, le seul recours des associations est de faire du battage médiatique avec des manifestations et d'énoncer de fausses vérités en présentant des affirmations gratuites qui ne reposent sur aucun élément. À chaque fois, ils ont été balayés par des juridictions. Nous avons également contesté l'arrêté de la mairie concernant le permis de construire. Nous aurons là aussi gain de cause ».

■ Les espèces protégées

« Toutes les études ont été faites, tout est prévu pour préserver l'environnement et l'écologie et prendre des mesures de protection ».

■ Changer de site ?

« La carrière est prévue sur ce site-là, des années d'études justifient cela et toutes les spécificités du site ont été prises en compte pour le valider ».

■ Des pressions extérieures ?

« La vraie question à se poser est de savoir qui a intérêt à ce que la carrière ne s'installe pas dans le coin ? Peut-être un acteur varois bien installé dans le secteur qui en profiterait pour manipuler les associations. Pour moi, c'est une histoire de concurrence et d'intérêts financiers ».

■ Les enjeux économiques

« Sur ce site, nous prévoyons la création d'une vingtaine d'emplois, ce qui n'est pas négligeable dans ce secteur. Nous répondons également à un besoin de fourniture en matériel local. Par ailleurs, en faisant cela nous réduisons l'impact des transports sur les chantiers de la région en offrant une activité de proximité ».